



## //-) l'attention des nouveaux membres

**Objet:** NOTE pour adhérents

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue au **Centre Culturel Russe Kalinka**, il offre un cadre convivial pour les particuliers et la famille, et ludique pour élèves, étudiants et même professionnels.

Pour adhérer, il faut remplir toutes les informations de la fiche d'enregistrement en ligne, avec photo et CNI sur [www.ccrkalinka.com](http://www.ccrkalinka.com).

Une remise suivant la catégorie socio professionnelle est allouée :

- **-25% pour les enfants de – 13 ans**
- **50% pour les élèves et étudiants**

Nous avons plusieurs types de membres, notamment :

- ✓ **MEMBRES ORDINAIRES** : ils ont accès au Centre, au site web avec leur compte particulier, ils peuvent profiter des prestations du Centre à tout moment.
- ✓ **MEMBRES ACTIFS** : Ce sont les membres fondateurs, ceux du Comité Directeur, du Bureau, ainsi que tout membre actif dans la vie du Centre.
- ✓ **MEMBRES SPONSORS** : ils ont les mêmes droits que les membres ordinaires, mais en sus, leur logo ou message ou publicité seront visibles dans nos correspondances, dans nos réseaux sociaux et visuels pendant 1 an.
- ✓ **MEMBRES HONORAIRES** : Ils ont les mêmes privilèges que les membres ordinaires, mais ils sont nommés par recommandation du Bureau et approbations du Comité Directeur ...
- ✓ **PERSONNES MORALES** (Association- groupement – gouvernements, etc.): Ils ont la possibilité de donner accès à leurs personnel ou membres aux facilités du CCR mais aussi de bénéficier des informations et promotions de leurs activités dans le CCR, ainsi que d'être des partenaires privilégiés du CCR.

Nous vous invitons à vous inscrire en ligne, sur notre site et prendre contact, si nécessaire, pour plus de renseignements.

Sincèrement vôtre

**Mme Larissa KRYUKOVA**

Présidente de l'association « **Alliance Russe pour la Culture** »  
Et Présidente du **Centre Culturel Russe – Kalinka**

**NB:**

1. Après 5 ans de renouvellement, le mois de Janvier devient la date anniversaire
2. Le renouvellement doit se faire au plus tard 24h après la date échu
3. Le respect du règlement intérieur et aux statuts de l'association « Alliance Russe pour la Culture » ainsi que ceux du CCR Kalinka est impératif. Toute infraction est passible d'exclusion.